

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 86 (1935)  
**Heft:** 9-10

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 26.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BIBLIOGRAPHIE.

*J. Lee Deen, A. Burnett Benson et Matts Juhlin Dannfelt. A swedish-english vocabulary for foresters* (Vocabulaire anglo-suédois pour sylviculteurs). Un vol. in-8°, de 83 pages, publié par l'école forestière de la Yale University, à New-Haven, aux Etats-Unis (Bulletin n° 40). 1935.

Publication très complète, imprimée en caractères facilement lisibles, et qui ne manquera pas d'être fort appréciée par les forestiers suédois et ceux de langue anglaise, entre lesquels les relations sont très suivies. Son utilisation par ceux d'autres pays est très facilitée, grâce au fait que les auteurs ont eu l'heureuse idée d'indiquer, pour les noms de plantes et d'animaux, l'appellation latine correspondante. Pour d'autres dictionnaires similaires, on serait bien inspiré de suivre cet exemple. H. B.

*Direction des douanes fédérales. Jubiläumsschrift 1885—1934.* Une plaquette de 32 p. in-8°, publiée par la direction indiquée ci-dessus, à l'occasion du cinquantenaire de la création de la *Statistique du commerce de la Suisse avec l'étranger*. 1935.

On a ressenti, dès longtemps, la nécessité de publications périodiques sur les particularités et l'intensité des échanges commerciaux d'un pays avec l'étranger. Les pays dans lesquels fleurit surtout le commerce ont, pour la plupart, réussi à les créer durant la première moitié du 19<sup>m</sup>e siècle. Ce fut le cas pour la France en 1818 et pour les Etats-Unis d'Amérique en 1919. Ont suivi : la Belgique en 1831, l'Angleterre en 1832, l'Autriche-Hongrie en 1840, le Zollverein allemand en 1842, la Hollande en 1846. Ce fut le tour de la Suisse en 1849.

Pendant les années 1849 et 1850, on publia, en Suisse, le « tableau général des marchandises importées dans la Confédération suisse, soumises à la taxe douanière fédérale ». Les objets importés étaient répartis en catégories, d'après l'intensité de la taxe (exprimée en batzes de 10 cts.) et énumérés dans l'ordre alphabétique. En 1849, on indiquait l'entrée des marchandises dans les 13 cantons-frontière; en 1850, ceux-ci sont remplacés par les arrondissements douaniers suisses. Et dès 1851, ces données statistiques sont publiées sous forme de « tableau ».

L'arrangement de ce tableau est resté presque inchangé jusqu'en 1869. De 1870 à 1884, les résultats du commerce avec l'étranger ne furent plus publiés par arrondissements douaniers, mais séparément pour chacun des 4 pays voisins. De 1850 à 1876, la taxe est indiquée dans la plupart des « positions » (catégories d'objets) pour un poids de 50 kg (quintal). A partir de 1877, la taxe d'après le poids a été calculée par quintal métrique (100 kg).

Les tables sur le mouvement douanier, ainsi comprises, étaient loin de donner, sur le mouvement commercial avec l'étranger, les données indispensables lors de discussions avec les Etats contractants. Voulait-on se documenter sur l'importance des échanges pour une catégorie quelconque,

il fallait recourir aux indications des commerçants en cause. Les tentatives d'amélioration de cet état de choses n'ont pas manqué. Le premier essai dans ce sens, vers 1870, est parti de la « Société suisse de statistique ». Et, de différentes sphères du commerce et de l'industrie, fut exprimé souvent le désir de posséder des indications plus exactes sur l'importance de nos échanges avec l'étranger.

En 1876, les Chambres fédérales discutent la question de l'introduction d'une *statistique du commerce*. Une motion de 1884 invite le Conseil fédéral à présenter au plus tôt des propositions dans ce sens. La nouvelle loi sur les tarifs douaniers, du 1<sup>er</sup> janvier 1885, permet de modifier dans le sens désiré la statistique commerciale. Et c'est alors qu'a débuté l'activité de la division de statistique commerciale, à la Direction générale des douanes fédérales, à Berne.

Dès lors, la dite Direction générale a publié avec une belle régularité, chaque mois, sa « statistique mensuelle du commerce extérieur de la Suisse », qui est une vraie mine de renseignements intéressants. Le dernier cahier paru (n° 7), sur le commerce en juillet 1935, est une brochure de grand format qui ne comprend pas moins de 157 pages. Tout le mouvement commercial de notre pays y est indiqué, cela dans 15 chapitres (I. Comestibles, boissons. V. Bois. VIII. Matières minérales. XI. Métaux, etc.), chacun de ces chapitres étant subdivisé, à son tour, en « positions ». Le chapitre V, qui comprend le *bois* (p. 30—36) est subdivisé en 66 « positions », telles que « bois à brûler, feuillus (n° 221); bois d'œuvre brut, d'essences résineuses (n° 230); planches de chêne (n° 235); menuiserie du bâtiment finie : unie, brute (n° 251); bois pour brosses, ébauchés (n° 281); tamiserie (n° 286 et 287) », etc.

Pour chacune de ces positions sont indiqués, tant à l'importation qu'à l'exportation, la quantité et la valeur en francs, le pays en cause. Et, en regard de ces données l'on trouve celles concernant le mois de juillet de l'an dernier. D'utiles comparaisons sont ainsi possibles en tout temps.

A la fin de chacun de ces cahiers, se trouve une récapitulation, soit : Le tableau du commerce spécial en juillet, *a*) par catégories de marchandises, *b*) par pays. C'est dire que le commerçant et l'amateur de statistique — nos quotidiens y puisent abondamment — trouvent là, dans un exposé méthodique et clair, ample matière à information.

Mais revenons en à notre brochure du jubilé cinquantenaire. Elle donne de suggestives récapitulations sur l'importation et l'exportation avant la guerre, pendant celle-ci et pour la période suivante jusqu'en 1934. C'est, pour finir, un tableau indiquant, pour 6 années de la période 1907—1934, la valeur de ces échanges commerciaux de la Suisse avec 28 pays. Ceux que ces questions attirent y trouveront ample matière à d'intéressantes comparaisons.

La Direction des douanes fédérales a droit, de la part du public, à beaucoup de reconnaissance pour la richesse de documentation de ses publications et, particulièrement, d'avoir si bien résumé l'activité commerciale de notre pays de 1885 à 1934.

H. Badoux.